



Pontoise, 12 mars 2009

Communiqué de Presse

Les élus socialistes du Val d'Oise demandent des comptes à la société Val'Horizon à propos de l'emploi de personnel sans-papiers

La presse régionale et nationale s'est faite l'écho du conflit qui oppose 42 salariés sans-papiers à l'entreprise Val'Horizon à Montlignon. Ces personnes employées comme ripeurs, chargés de vider les poubelles dans les camions-bennes à ordures, sont en grève pour demander leur régularisation.

Val'Horizon est l'entreprise qui a succédé à l'entreprise Fayolle après le rachat de cette dernière par le Groupe Suez.

A l'époque, l'entreprise avait obtenu les marchés publics de plusieurs syndicats chargés de la collecte et de l'élimination des déchets au terme de la procédure d'appel d'offres régie par le Code des marchés publics.

Cette entreprise fait appel à une entreprise de travail temporaire Man BTP peu regardante sur les conditions d'embauche et le respect de la législation sociale. Ainsi ces employés n'ont aucune couverture sociale en cas d'accident du travail ou de maladie.

De plus, plusieurs d'entre eux travaillent depuis plusieurs années dans les conditions déplorables,

- « flexibilité maximale », avec un salaire payé à la semaine et des documents établis avec des noms d'emprunt,

- « ramassage » des employés dont l'entreprise a besoin, au Champ de Courses d'Enghien à 4h45 du matin.

L'Union des Elus Socialistes et Républicains :

- **condamne** avec la plus grande fermeté ces pratiques scandaleuses, immorales et illégales,
- **demande** à la justice de se saisir de ce dossier et de prendre les sanctions qui s'imposent
- **apporte** son soutien aux travailleurs de cette entreprise dans leur lutte pour la reconnaissance de leur dignité
- **demande** à Monsieur le Préfet du Val d'Oise d'examiner les dossiers de ces personnes pour leur régularisation afin qu'ils puissent obtenir un Contrat de travail à Durée Indéterminée auprès de Val'Horizon.

Enfin et s'agissant de prestations au profit des collectivités locales, les Elus socialistes et républicains exigent que Val Horizon rende compte annuellement des conditions d'exécution des contrats, en particulier en matière sociale et du respect du code du travail.

Les délégués de ces communes veilleront que ces informations leur soient communiquées annuellement afin qu'ils soient en mesure d'informer leurs conseils municipaux et des administrés de leurs communes sur les conditions d'exécution des services publics de collecte et/ou de traitement des déchets.

Union Départementale des Elus Socialistes et Républicains

✉ 4, Avenue Berthelot 95300 PONTOISE -

✉ udesr@ps-95.com